

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Paris, le 29 NOV. 2011 - Nº1430

Sous-direction de la Politique des Ressources humaines

Bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires (RH1E)

Secrétariat de la Commission de réforme

& Claire BLERVAQUE (claire.blervaque@diplomatie.gouv.fr) Trésorerie CHU de Nantes Hôtel-Dieu 1 place Alexis Ricordeau 44093 NANTES CEDEX 01

A/S: Factures relatives aux consultations neuro-psychiatriques de Mme Françoise NICOLAS.

Madame, Monsieur,

Vous avez adressé au bureau des accidents du travail du ministère des Affaires étrangères et européennes trois factures d'un montant total de 102,90 euros concernant des consultations neuropsychiatriques de Mme Françoise NICOLAS des 8 septembre 2011 (titre n°4295208), 13 octobre 2011 (titre n°4295209) et 27 octobre 2011 (titre n°4295210).

Mme NICOLAS est bien un agent de mon administration qui a été victime d'un accident du travail le 14 janvier 2010, reconnu imputable au service.

Cependant, les consultations sus-mentionnées sont postérieures à la période de prise en charge par mon administration, comme en a été informée Mme NICOLAS par courrier du 10 novembre 2011.

Par conséquent, je vous retourne ces factures afin de les transmettre à Mme NICOLAS qui devra les adresser à son centre de sécurité sociale et à sa mutuelle, aux fins de règlement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

la Chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires

Sophie HUBERT

P. J.: 3 factures

Cqué: Madame NICOLAS Françoise / 17 allée du Doyen Lamache / 35000 RENNES